

Vivre au présent Bâtir le futur



Vivre au présent. Bâtir le futur.



Ouvrier(ère) auxiliaire

Ville de Brossard

3800 Boulevard Matte, Brossard, Québec J4Y 2Z2

1 Poste disponible

Publié le : 12 janvier 2026

Expire le : 26 janvier 2026

DESCRIPTION DU POSTE

Brossard est en pleine effervescence et foisonne de grands projets qui lui procurent une vitalité hors du commun. Afin de poursuivre notre développement économique, communautaire, culturel et environnemental et d'offrir une qualité de services aux citoyens, nous recherchons des candidats qui s'engagent à adopter les valeurs de la Ville, soit la **Cohérence**, le **Respect**, l'**Écoute**, l'**Équipe** et la **Reconnaissance**.

Réalisons ensemble le Brossard de demain!

Vous aimez le travail manuel et aimez être dans l'action ?

Vous êtes une personne qui aimez travailler à l'extérieur ?

Vous avez envie de mettre à profit votre professionnalisme et votre autonomie ?

Nous avons besoin d'une personne comme vous pour combler notre équipe !

Comme ouvrier auxiliaire, vous serez appelé à occuper diverses tâches. Votre premier mandat sera soit à la voie publique, soit à la canalisation municipale. Vous pourriez aussi être amené à travailler sur d'autres affectations, soit à l'embellissement ou aux parcs.

Quelques exemples de tâches à la voie publique :

- Creuse et comble les trous et les affaissements de la chaussée soit avec de la pierre concassée ou du béton bitumineux;
- Procède à la mise en place du béton bitumineux à l'aide de râteaux, râpes ou autres;
- Aide au déchargement du camion d'asphalte en pelletant le matériel en question;
- Procède au scellage des joints ainsi qu'à l'imperméabilisation des fissures dans la chaussée;
- Coule l'asphalte caoutchouté ou tout autre produit de même nature afin d'isoler ces fissures.

Quelques exemples de tâches à la canalisation municipale :

- Ferme les vannes lorsque des réparations s'avèrent nécessaires et aide à entretenir, réparer, nettoyer, peindre les conduites, les vannes et les bouches d'incendie;
- Participe à la réparation, l'entretien et le nettoyage des égouts, des trous d'hommes, des puisards ainsi que des boîtes de service;
- Contribue au dégèlement à la vapeur ou l'électricité des vannes, bouches d'incendie, conduites principales, raccordements et ponceaux;
- Creuse des trous ou tranchées et les comblient avec de la pierre concassée et du béton bitumineux.

Autres types de tâches :

- Effectue l'entretien des parcs, des jardins et des autres espaces publics, maintient en bon état les lieux et effectue les travaux relatifs à l'installation et à l'entretien des appareils de jeux, des patinoires, etc. ;
- Effectue des travaux manuels généraux d'entretien des plates-bandes de fleurs, des arbres et des arbustes;
- Participe à l'entretien général des bâtiments.

Type d'emploi :
Saisonnier 8 mois / Temps plein

Quarts de travail :
Jour

Heures de travail :
40 h/sem.

Emplacement :
Sur les lieux du travail

Salaire :
38,01 \$ CAD Taux horaire

Syndiqué :
Oui

Informations supplémentaires

Particularité de l'horaire:
• Un horaire réparti sur neuf jours aux deux semaines

Documents requis

CV

Documents facultatifs

Lettre de motivation

Profil recherché

- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent;
- Posséder un permis de conduire valide classe 3;
- Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP);
- Habiléité à exercer toutes sortes de travaux manuels et à se servir d'un outillage;
- Savoir lire, écrire et s'exprimer dans la langue française;
- Posséder une certaine expérience dans la réparation et l'entretien des installations d'aqueduc et d'égouts de la ville et posséder la carte de compétence OPA (un atout).

Sauf avis contraire de votre part, votre candidature pourrait être considérée pour d'autres opportunités de carrière au sein de la Ville, en fonction des exigences et compétences requises pour l'emploi.

AVANTAGES

Stationnement gratuit



Abonnement gratuit à la bibliothèque



Vacances



Congés fériés



Accès aux installations et aux activités de la Ville



Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF)



Régime d'assurances collectives



Conciliation vie professionnelle et vie familiale



Régime de retraite



Congés personnels



Congés maladie